
 <p>ifsias HABOUERZ WISSEMBOURG</p> <p>Coopération hospitalière Nord Alsace Centre hospitalier de Haguenau</p>	<p><b>DEMANDE DE DISPENSES D'ENSEIGNEMENTS</b></p> <p><b>FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ANNEE 2025</b></p> <p><b>ANNEXE 7</b></p>	<p>Réf SEO : T03N07-01-02</p> <p>Création : 20/09/2021</p> <p>Version : 001</p> <p>Date : 25/11/2024</p>
---	--	--

**Il est possible de demander une dispense d'une ou plusieurs unités d'enseignements sous certaines conditions.**

Tout étudiant(e) admis(e) dans une formation garde la possibilité de saisir la section compétente dans le traitement des situations individuelles dont il (elle) relève pour demander une dispense d'une ou plusieurs unités d'enseignements de la formation infirmière au vu de ses acquis et/ou de son cursus antérieur.

Après avoir réalisé l'inscription administrative, vous devez renvoyer le dossier de demande de dispense d'enseignement au secrétariat de l'IFSI au plus tard **le 15 septembre 2025** dernier délai.

Pensez à accompagner le dossier de tous les justificatifs nécessaires à l'étude votre demande.

	<p><b>DEMANDE DE DISPENSES D'ENSEIGNEMENTS</b></p> <p><b>FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ANNEE 2025</b></p> <p><b>ANNEXE 7</b></p>	<p>Réf SEO : T03N07-01-02</p> <p>Création : 20/09/2021</p> <p>Version : 001</p> <p>Date : 25/11/2024</p>
--	--	--

**A retourner au secrétariat  
au plus tard le 15 septembre 2025**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
Dossier réceptionné par	
Date	
Cachet	

**En application des articles 7 et 8 de l'arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier :**

*« Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel. »*

<p><b>Nom :</b></p> <p><b>Prénom :</b></p> <p><b>Téléphone :</b></p> <p><b>Mail (obligatoire) :</b></p>
---

**PIECES A JOINDRE**

- La copie d'une pièce d'identité
- Le(s) diplôme(s) originaux détenu(s)
- Le cas échéant, une attestation de validation d'ECTS de moins de 3 ans
- Le cas échéant, le(s) certificat(s) du ou des employeurs attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé dans une des professions identifiées au 2° de l'article 7
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Une attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers
- Le contenu détaillé des enseignements suivis antérieurement


**VEUILLEZ LIBELLER PRECISEMENT LES ENSEIGNEMENTS DONT VOUS DEMANDEZ LA DISPENSE**

Semestre	UE	Enseignement

*Je demande à bénéficier d'une dispense d'enseignement au vu de mon cursus et/ou de mes acquis antérieurs.*

**Date :**

**Signature de l'étudiant :**

	<p><b>DEMANDE DE DISPENSES D'ENSEIGNEMENTS</b></p> <p><b>FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ANNEE 2025</b></p> <p><b>ANNEXE 7</b></p>	<p>Réf SEO : T03N07-01-02</p> <p>Création : 20/09/2021</p> <p>Version : 001</p> <p>Date : 25/11/2024</p>
---	--	--

**NOM :**

**Prénom :**

**Date de naissance :**

**Accès à la formation :**  Parcoursup  
 DEAS/DEAP  
 FPC

Date d'obtention du DEAS/DEAP :

Durée d'exercice en qualité AS ou AP, supérieure ou égale à 3 ans :  oui  non

En application des articles 7 et 8 de l'arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, du ..... /..... /....., décide :

La dispense des unités d'enseignement suivantes :

- UE : ..... Semestre : ..... Intitulé : .....
- UE : ..... Semestre : ..... Intitulé : .....
- UE : ..... Semestre : ..... Intitulé : .....
- UE : ..... Semestre : ..... Intitulé : .....

Pour l'année universitaire 2025-2026

Pour l'ensemble du cursus de formation en soins infirmiers

Commentaire :

.....  
.....  
.....

Refuse la demande de dispense des unités d'enseignement :

.....  
.....  
.....  
.....

Nom du Président de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants : .....

Cachet de l'établissement :

Date : ..... / ..... / .....

Signature :